

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 octobre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 V 260 Vœu relatif à l'installation d'une parcelle de jardin partagé dans le parc Kellerman.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le succès du programme Main Verte et des soixante-quinze jardins partagés signataires de la Charte à ce jour ;

Considérant que dans une ville aussi dense que Paris, les jardins partagés sont des espaces ancrés dans les quartiers qui répondent à de nombreux besoins des citadins et rendent de multiples services (environnementaux, sociaux, paysagers) ;

Considérant le potentiel de création d'un jardin partagé dans le parc Kellerman ;

Considérant la demande pour un jardin partagé existant dans le quartier ;

Sur proposition de M. Yves CONTASSOT et des éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que :

Une étude de faisabilité technique et financière soit rapidement engagée pour permettre à court terme l'installation d'un jardin partagé dans le parc.